

## Étude sur le transport des pèlerins malades et handicapés d'Europe qui se rendent à Lourdes et dans les Vallées des Gaves en trains spéciaux

### Phase du plan d'action

Le 26 juillet, le comité européen de pilotage de l'étude sur le transport des pèlerins malades et handicapés d'Europe en trains spéciaux s'est réuni, pour prendre une série de décisions importantes.



La mission d'étude en cours, débutée en avril 2004, vient de passer à sa dernière étape, celle du plan d'action.

L'ensemble des partenaires impliqués dans les trains de pèlerins vient d'arrêter les principes suivants :

**1/ le comité de pilotage** confirme la volonté de toutes les parties en présence de prévoir un dispositif qui soit valable pour les 15 prochaines années au moins ; cela passera par un accord cadre, proposé à la signature des partenaires à la fin de cette

année à Lourdes. Cet accord va reconnaître l'importance fondamentale des pèlerinages par train pour les pèlerins malades et handicapés d'abord, pour Lourdes et son économie ensuite, et pour les entreprises ferroviaires (au moins 500 millions d'Euros de contrats pour les 15 prochaines années)

**2/ la SNCF** a proposé que 20 voitures corail climatisées, soient transformées en voitures ambulance climatisées. Le comité européen de pilotage a arrêté, en accord avec les directeurs de pèlerinages français, belges, suisses, allemands et néerlandais, une description de leurs attentes par rapport aux nouvelles voitures ambulances. Ce descriptif prend en compte les besoins des malades et personnes handicapées, et des hospitaliers et équipes médicales qui les accompagnent. L'objectif est que les premières voitures soient en circulation en 2008. Les organisateurs italiens sont également partie-prenante au travail ; leur récente modernisation des voitures ambulances a en effet largement inspiré le travail fait par leurs collègues européens.

Cela demande que l'on résolve la question du financement, pour un montant total de l'ordre de 8 millions d'Euros ; cette somme serait prise en charge par les différents partenaires, pouvoirs publics, sanctuaires et organismes de pèlerinages, pèlerins (les voitures étant mises à disposition par la SNCF).

**3/ Un référentiel qualité** a été mis au point, de commun accord. Il va permettre une évaluation objective de chaque saison de pèlerinage, tant du point de vue de l'organisateur de pèlerinage que de celui du pèlerin. Cela permettra de partager une information qui aujourd'hui est morcelée ou inexistante.

Selon les mesures faites par la SNCF, la situation en 2005 est en progrès par rapport à 2004, tant au niveau de la fourniture des horaires aux organisateurs (la SNCF ferait deux fois mieux, même s'il reste des cas fort difficiles), et le respect des horaires.

**4/ Un travail pilote** encadré par la ville de Lourdes, les Sanctuaires et Lourdes Développement, avec la participation de la SNCF et du pèlerinage du Rosaire a été engagé en juin dernier. Deux étudiants de l'école d'ingénieur des arts et métiers vont réaliser, dans le cadre de leur projet de fin d'étude, une informatisation des procédures d'organisation des pèlerinages. Cela permettra une meilleure communication, une organisation plus facile et une réduction des conflits de priorité entre pèlerinages. Les résultats sont attendus pour le Rosaire début 2006, avec possibilité de les étendre aux autres pèlerinages dès 2007.

**5/ Le comité européen** a ensuite décidé de l'organisation annuelle de deux journées « trains de pèlerins », à Lourdes, autour du 8 décembre. Ces journées seront des journées d'échange d'information, d'évaluation, de formation. Les premières auront lieu les 8 et 9 décembre, avec la signature de l'accord cadre entre les parties prenantes aux trains de pèlerins, pour la période 2006 - 2020. HPTE participera à ces journées pour présenter les sites touristiques majeurs des Vallées des Gaves.

Le Maire de Lourdes a donné rendez-vous aux membres du comité en octobre prochain, pour la prochaine réunion du comité européen. Il a remercié les différents intervenants pour leur participation au processus. En remerciant les participants, il a souligné que l'on venait de passer à l'étape décisive du plan d'action. L'avenir des trains de pèlerins passe par de nouvelles habitudes et procédures à la SNCF, a-t-il souligné mais aussi au niveau des organisateurs de pèlerinages. En vue de la réunion d'octobre, il a invité ceux-ci à envisager une approche moins atomisée des organisateurs, et la mise en place d'une organisation qui soit à même de se faire entendre par les opérateurs ferroviaires européens.